

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NEW DAWN »

Siège Abidjan Cocody Bessikoi, Lot 4347, Ilot 387,
Parcelle 306, Section LR., Lot 4347, Ilot 387

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/07/2024 reçus par Me CISSE –N'DRI A. B. REGINA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 14/08/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
NEW DAWN »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'acquisition, en vue de leur location de tous biens immobiliers ;
- L'acquisition par voie d'achat, apport, échange ou autrement, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et constructions, et plus particulièrement l'achat et la mise en valeur de tous biens immeubles en vue de leur location ;
- La vente de tous biens immeubles ;
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts avec ou sans garanties et hypothèques relatifs à l'objet social ;
- Accessoirement la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ;
- Et généralement, toutes opérations quelconques, immobilières, mobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, ou tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Bessikoi, Lot 4347, Ilot 387,
Parcelle 306, Section LR., Lot 4347, Ilot 387

Dirigeant(s) M EGOUME BOSSOGO Philippe
(ADMINISTRATEUR), Mme ZOUZOU Akagny Amenan
Elodie Epouse EGOUME (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00132 du 30/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52680/GTCA/RC/2024 du 30/08/2024

